

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 02207
Numéro SIREN : 838 772 283
Nom ou dénomination : AAT CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2023 sous le numéro de dépôt 21836

AAT CONSULTING
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 500 euros
Siège social : 08 Rue Carnot
94270 LE KREMLIN BICÊTRE
838 772 283 RCS CRÉTEIL

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 30-06-2023

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Le 30-06-2023, à LE KREMLIN BICÊTRE,

Adel ATTIA demeurant 8, Rue Carnot 94270 LE KREMLIN BICETRE.

Actionnaire unique de la Société AAT CONSULTING.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Dissolution anticipée de la Société ;
- Nomination d'un Liquidateur et détermination de ses obligations et pouvoirs ;
- Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

PREMIERE DECISION - DISSOLUTION ANTICIPEE - MISE EN LIQUIDATION AMIABLE

Adel ATTIA, actionnaire unique

et Président,

décide la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

La Société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. Durant cette période, la Dénomination sociale, suivie de la mention « Société en liquidation », ainsi que le nom du Liquidateur devra figurer sur les actes et documents destinés aux tiers.

Le siège de la liquidation est fixé au 8, Rue Carnot 94270 LE KREMLIN BICETRE

DEUXIEME DECISION - DESIGNATION DU LIQUIDATEUR

L'actionnaire unique, Adel ATTIA demeurant 8, Rue Carnot 94270 LE KREMLIN BICETRE décide d'exercer les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

Le Liquidateur qui représente la Société pendant le cours de la liquidation est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, même à l'amiable, payer les créanciers et répartir le solde disponible.

Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, le Liquidateur devra établir les comptes annuels au vu de l'inventaire qu'il aura dressé des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date et un rapport écrit rendant compte des opérations de liquidation au cours de l'exercice écoulé.

Dans les six mois de la clôture de chaque exercice, l'actionnaire unique statuera sur les comptes annuels.

En fin de liquidation, l'actionnaire unique constatera la clôture de la liquidation.

DERNIERE DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITÉS

L'actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des

présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'actionnaire unique et répertorié sur le registre des décisions de l'actionnaire unique.

Fait à LE KREMLIN BICÊTRE

Le 30-06-2023

Adel ATTIA

Actionnaire unique



Bon pour acceptation des fonctions
de liquidateur.